

Le Pari

Parcours Adapté de Réussite Individuel

Définition : Dispositif d'aide et de soutien pour la réussite des élèves en grande difficulté.
Dispositif dérogatoire, comportant des aménagements d'horaires et de programmes, proposés à l'élève avec l'accord de ses représentants légaux.

Public concerné : Élèves en situation de décrochage ou de rupture scolaire ou ayant un comportement inadapté en classe.

- repérage en cours de 5°
- dispositif proposé aux familles en fin de 5°
- suivi durant les années de 4° et de 3°

Équipe pédagogique :

Mme Keller professeur certifiée lettres modernes
Mme Henry professeur certifiée de Mathématiques
M Wolff professeur certifié de Technologie.
M Glatigny Professeur des écoles, coordinateur de l'ULIS,
Qui coordonnera le projet et servira de personne ressource de l'école inclusive

A cette équipe se joindront un professeur d'histoire géographie et un assistant d'éducation. (à définir car équipes en renouvellement)

L'équipe pédagogique doit pouvoir se réunir régulièrement (une fois par quinzaine) pour des temps de synthèses, d'échange et de suivi de chaque parcours individuel et ainsi de pouvoir l'adapter en cours d'année.

Opérationnalisation du projet :

Nombre d'élèves concernés : 4 à 6 en quatrième, et autant en troisième, puisque le parcours s'étend sur deux années soit une douzaine d'élèves au bout de deux ans de mise en pratique.

Modalité de suivi : travail au sein de la classe en priorité (adaptation des cours, des exercices tutorat et aide par un pair) mais puisque ces dispositifs, déjà existants, ne semblent pas répondre suffisamment aux problématiques des élèves concernés s'ajouterait alors un parcours individualisé hors classe. Il s'agit de regroupement avec un professeur en tout petit groupe. Cela serait des heures de remise à niveau par des professeurs certifiés (Français et mathématiques), voire par le professeur d'ULIS pour la très grande difficulté scolaire.

Mise en place d'ateliers pour préparer un projet professionnel (participation au programme « cadet sapeur pompier », cours d'informatiques adaptés et spécifiques (professeur certifié de technologie...))

Mise en place d'un parcours pré-professionnel et d'orientation [mini stage d'observation en entreprise, visite d'établissement et de dispositif (CFA, SEGPA, Lycée professionnel) préparation à des entretiens d'orientation, de stage, de soutenance de dossier de stage...]

Objectifs et effets escomptés

Motivation : le premier objectif visé est une remobilisation , l'élève doit à travers ces nouvelles modalités de prise en charge retrouver un intérêt à venir au collège et en classe . L'élève doit s'y trouver mieux pris en compte , mieux valorisé , y trouver plus matière à réussite.

Orientation : Que cela soit à la fin de la classe de quatrième ou à la fin de la classe de troisième le Pari doit permettre à l'élève de pouvoir se réorienter de manière efficace et réfléchie (Dima , 3° prépa -pro , SEGPA à la fin de la classe de quatrième , LP ou apprentissage à la fin de 3°)

Diplômes : A la fin de la classe de troisième le Pari doit permettre aux élèves qui le souhaitent de préparer le CFG ou/et le DNB pro.

Philosophie du projet :

Le Pari est réservé aux élèves décrocheurs ou/et en difficultés sérieuses présents au collège et qui n'y trouvent pas ou peu de sens et d'intérêt.

Il a pour but d'impliquer l'élève et sa famille par la signature d'un contrat.

Il s'agit de d'éviter l'échec à des élèves en grande difficulté dans un établissement (le collège Mozart) peu armé pour faire face à ce genre de public.

Le Pari est un parcours qui se veut dérogatoire et individualisé, et donc qui doit permettre de sortir ,sur certaines heures, l'élève de sa classe. En plus des aides en classe car on ne peut pas rajouter des heures et surcharger les emplois du temps d'élèves qui ne veulent pas venir au collège ou qui ne s'y sentent pas bien.